

PROFESSEUR KENT ROACH

Kent Roach est professeur de droit à l'université de Toronto où il est titulaire de la Chaire Prichard-Wilson en droit et en politique publique. Il est diplômé des universités de Toronto et Yale et un ancien adjoint judiciaire de la juge Bertha Wilson, de la Cour suprême du Canada. Il a été nommé membre de la Société royale du Canada en 2002. Au nombre des onze ouvrages qu'il a publiés, sont à mentionner : *Constitutional Remedies in Canada* (lauréat du prix Owen en 1997 pour le meilleur ouvrage de droit); *Due Process and Victims' Rights: The New Law and Politics of Criminal Justice* (présélectionné en 1999 pour le prix Donner dans la catégorie du meilleur traité en matière de politique publique); *The Supreme Court on Trial: Judicial Activism or Democratic Dialogue* (présélectionné pour le prix Donner 2001); *September 11: Consequences for Canada* (nommé l'un des cinq livres les plus importants de 2003 par la revue *Literary Review of Canada*); et (en collaboration avec Robert J. Sharpe) *Brian Dickson: A Judge's Journey* (récipiendaire du prix J.W. Dafoe 2004 pour la meilleure contribution à la compréhension de la réalité canadienne). Le professeur Roach est rédacteur en chef de *Criminal Law Quarterly* depuis 1998.

L'essentiel de la recherche du professeur Roach est actuellement consacré à l'étude comparative du droit en matière d'antiterrorisme et son travail sur le sujet a été publié en Australie, au Canada, à Hong Kong, en Inde, aux Pays-Bas, à Singapour, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il a été membre du Comité consultatif de la Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar et a été directeur de la recherche (études de recherche) dans le cadre de la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India. Sa monographie sur les particularités des poursuites pour terrorisme a été publiée comme partie intégrante des études de recherche de la Commission en 2010.

Le professeur a à plusieurs occasions représenté divers intervenants devant la Cour suprême du Canada et des cours d'appel. Il a comparu dans le cadre de nombreuses décisions marquantes, notamment *R. c. Latimer* sur les peines obligatoires; *Dunedin Construction* et *Conway* sur la détermination du tribunal compétent; *Ward c. Colombie-Britannique* sur les dommages-intérêts au titre de la Charte; *Golden*, sur la constitutionnalité des fouilles à nu; *Corbiere* et *Sauve* sur le droit de vote des peuples autochtones; et *Williams*, *Gladue* et *Wells*, sur la justice pénale et les peuples autochtones. Il a reçu un prix Zenith en 2010 en reconnaissance de sa contribution bénévole dans ces affaires.

Le professeur Roach joue aussi un rôle actif dans l'organisme Association in Defence of the Wrongfully Convicted et a donné un cours sur les condamnations injustifiées pendant de nombreuses années. En 2008, il a reçu un prix d'enseignement décerné par les étudiants de la faculté de droit de l'université de Toronto. Il a été directeur de la recherche dans le cadre de la Commission Goudge sur la médecine légale pédiatrique et coauteur d'un ouvrage publié en 2010 sur les erreurs judiciaires et la criminalistique en Australie, au Canada et au Royaume-Uni.